



# La nouvelle école en voie d'achèvement

Le nouveau sous-préfet a découvert le chantier en cours de construction de l'école. Les projets de la commune lui ont été présentés.

Jeudi 23 novembre, Pierre Chauleur, sous-préfet, s'est rendu dans la commune du Parc, à l'invitation du maire, Marc Leneveu. " **Lors de cette visite, nous allons présenter la commune, nous rendre sur les chantiers des travaux en cours et aborder les futurs projets à court et à plus long terme** " indique le maire.

## La nouvelle école pour février

Le chantier le plus important est dans nul doute celui de l'école qui accueillera 90 élèves du CE1 au CM2. Les trois classes de l'école de Plomb y seront transférées et une quatrième classe sera ouverte. " **La commune s'agrandit, des lotissements sont sortis de terre et beaucoup de jeunes couples arrivent. En cinq ans, sur le RPI Le Parc-Tirepied, nous sommes passés de 183 à 200 élèves, engendrant deux ouvertures de classes. Au dernier recensement, nous étions 932 habitants sur la commune nouvelle du Parc, créée le 1er janvier 2016 avec les communes de Plomb, Saint-Pience et Braffais. Nous aurions dû être recensés en 2024, mais la crise de la Covid a décalé les recensements. C'est dommage, car nous avons une importante progression des habitants** " continue le maire.

## Quatre classes, des ateliers...

Cette nouvelle école comprend donc quatre classes, des ateliers, un bureau de direction, une bibliothèque, une garderie, un restaurant scolaire et ses annexes, une salle pour les parents d'élèves et une aire de mobilité. Les espaces sont aérés, clairs et fonctionnels. Dans la cour, une petite arène a été aménagée. Elle servira de lieu de détente et d'organisation de spectacles.

Le chantier ayant pris un peu de retard, le maire espère pouvoir accueillir les premiers élèves à la rentrée des vacances de février. Le coût total de l'opération s'élève à 2 895 788 € dont 1 586 374 € ont été financés par la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour 1 332 062 €, le Conseil Départemental pour 100 200 €, la CAF pour 144 112 € et la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel - Normandie pour 10 000 €. La commune a financé 117 750 € sur ses fonds propres et 1 200 000 € grâce à un emprunt.

## Le city-stade en cours de finition

Le city-stade est implanté à côté de l'école. " **Nous avons ce projet dans les cartons depuis longtemps, mais il a pu voir le jour cette année dans le cadre des Jeux Olympique 2024** ". L'Agence nationale pour le sport (ANS) accorde des fonds spécifiques aux communes pour promouvoir le sport. Le coût de l'opération s'élève à 91 712 € financé par l'ANS à hauteur de 45 857 €, la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour 18 342 €, la communauté d'agglomération pour 10 000 € et un autofinancement de la mairie pour 17 513 €. Le city-stade devrait ouvrir fin décembre.

## Logement et garde d'enfants

En 2024, un lotissement de 8 parcelles, entre 390 et 600 m<sup>2</sup> chacune, sera aménagé. Le prix du mètre carré devrait osciller entre 40 et 45 €.

Trois assistantes maternelles de la commune souhaitant se regrouper, la municipalité va leur construire un bâtiment à côté de l'école afin d'y accueillir une douzaine d'enfants. Le projet est estimé à 330 000 €.

Le logement au-dessus de la mairie de Braffais va être réhabilité en logement locatif, le rez-de-chaussée est occupé par une association dédiée aux compétitions Nubia.

La mairie de Saint-Pience va être transformée en logement ou en salles d'archives pour la mairie. Quant à la mairie de Plomb, elle devrait être réaménagée pour accueillir des bureaux et des réunions pour des entreprises de passages. De même, les anciennes classes de l'école de Plomb seront transformées en logements pour apprentis et étudiants.

## Candidature au label " Village avenir "

La municipalité a déposé une candidature pour que la commune soit labellisée " Village avenir ". " **Ce label, qui vient d'être créé, permet à l'État de nous proposer un service d'ingénierie afin de constituer des projets. Nous espérons être retenus** ",

conclut  
le maire.



De gauche à droite : Daniel Boucaud (conseiller municipal), Émilie Martin (2e adjointe au maire chargée de l'enfance), Christophe Cossé (3e adjoint au maire chargé des commerces et des associations), Marc Leneveu, Sandrine Martin (secrétaire de mairie) et Pierre Chauleur, le nouveau sous-préfet.